

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2013

SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5547 (Rect)

présenté par
M. Germain

à l'amendement n° 4917 (Rect) de Mme Carrey-Conte

APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 1 par la phrase suivante :

« Il réalise également un point d'étape des négociations de branches en cours. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de préciser que ce rapport doit également dresser un bilan d'étape des négociations de branches en cours.